

Sandrine Maljean-Dubois

« J'adore mon métier »

Directrice de recherche au CNRS, Sandrine Maljean-Dubois est directrice adjointe de l'Unité mixte de recherche DICE (Droits International, Comparé et Européen) à l'Université Aix-Marseille. Spécialisée en droit international de l'environnement, elle a publié de nombreux ouvrages et dirigé plusieurs recherches collectives dans ce domaine ; elle a été également appuyé les négociateurs français dans la préparation de la COP 21 et été experte auprès de l'Unesco sur les principes éthiques relatifs aux changements climatiques.

Pourquoi, en début de carrière, avez-vous fait le choix du CNRS plutôt que de l'Université ?

Diplômée de Sciences Po Aix en relations internationales, après ma thèse spécialisée en droit international de l'environnement, j'ai souhaité faire une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. J'ai donc candidaté à plusieurs concours et la même année. J'ai été recrutée comme maître de conférences en droit public et quelques mois plus tard comme chercheuse au CNRS. Ma préférence allant vers la recherche, j'ai opté pour le poste au CNRS plutôt que celui de maître de conférences, dont j'ai démissionné. Je pense qu'une autre des raisons de ce choix était mon admiration pour Alexandre Kiss, qui était le seul directeur de recherche au CNRS que je connaissais à l'époque en droit. J'avais beaucoup lu ses écrits, il avait fait des choses passionnantes, il était un peu mon modèle.

Toute ma trajectoire professionnelle s'est faite au sein du CNRS. À plusieurs reprises, j'ai eu la possibilité, pour avancer plus rapidement dans ma carrière, de basculer sur un poste de professeur d'Université, mais j'ai préféré rester au CNRS. Au fond, j'aime cette institution et la liberté qu'elle offre, ainsi que la confiance qu'elle place dans les chercheurs, et par-dessus tout, j'aime passionnément mon métier.

Quelle est la recette pour concilier une belle reconnaissance de l'activité de recherche, aux niveaux national et international, et une légitimité forte au sein du monde universitaire ?

J'aime faire mes recherches, être seule face à mon ordinateur et mes livres mais c'est assez aride et je ne pourrais pas faire ça tout le temps. J'ai besoin de la relation avec les autres. J'ai

tout de suite cherché à diversifier ma carrière. J'ai été ravie de pouvoir donner des cours tout de suite, j'ai toujours continué. J'ai même obtenu une prime de mobilité pédagogique. Dans les moments où l'on peut douter de l'utilité de ses travaux, enseigner permet de se raccrocher à quelque chose, de se dire qu'on est au moins utile à ça, qu'on forme des gens et qu'on participe à la transmission des savoirs. Je me suis tellement investie qu'avec un collègue j'ai créé un master spécialisé dans mon domaine : le droit international et européen de l'environnement. Le CNRS ne demande pas forcément que l'on s'investisse autant, mais ça a été considéré de manière positive si j'en juge mes rapports d'évaluation. À l'Université d'Aix Marseille, la création de ce master a contribué à asseoir ma légitimité, car j'ai été associée à un certain nombre de commissions, de réunions, avec d'autres collègues que je ne fréquentais pas forcément à ce moment-là, car je restais beaucoup dans mon laboratoire. Ça m'a permis d'être en lien avec le Doyen, l'assesseur du Doyen, de me sentir presque comme un enseignant. Prendre des responsabilités pédagogiques puis administratives (comme directrice d'équipe puis d'UMR) a été vraiment déterminant pour ma reconnaissance à l'Université.

Chargée de recherche au CNRS puis directrice de recherche, en tant que femme, en tant que chercheuse, comment êtes-vous considérée par vos pairs, au sein d'une faculté de droit de province importante et au sein de la discipline ?

Il est vrai qu'à la faculté, parfois aussi au sein du laboratoire, on peut se sentir moins considérée à la fois en tant que femme et en tant que chercheur CNRS. Mais cette contrainte a été plutôt un moteur pour moi, me poussant à montrer qu'on peut faire aussi bien qu'un homme enseignant-chercheur et même un professeur agrégé. Ma discipline, le droit, est un milieu où il y a un grand respect de la hiérarchie, avec des positions de principe. Dans ce contexte, une femme maître de conférences peut se sentir moins considérée face à un homme professeur agrégé même si, en réalité, ses travaux sont plus reconnus et plus visibles à l'échelle nationale ou même internationale.

Sur le plan personnel, j'ai eu quatre enfants et cela m'a aidée, m'a obligée à être très organisée, très concentrée sur mon travail, à ne pas perdre de temps parce que tout simplement je n'en avais pas beaucoup. Les enfants grandissant, c'est un peu plus confortable aujourd'hui, mais c'est tout récent. Par ailleurs, j'adore mon métier, travailler m'épanouit. Lorsque j'ai traversé des moments difficiles, je me suis repliée sur mon travail, pour y trouver du plaisir et oublier mes sujets de préoccupations.

On cherche des marques de reconnaissance jusqu'à la fin de sa carrière, avec sans cesse de nouveaux défis à relever. Une fois acquise une légitimité nationale, j'ai désiré une reconnaissance internationale et j'ai réinvesti la langue anglaise. Ce n'est pas par volonté carriériste, mais plutôt pour me dépasser, pour me lancer de nouveaux défis, pour me remettre en question. Tant qu'à faire ce métier, autant aller jusqu'au bout ! Être reconnue internationalement est difficile et c'est valorisant et très agréable de réaliser que peu à peu on obtient à l'international des marques de reconnaissance. À chaque fois, ce sont de nouveaux défis, qui remettent en inconfort : l'angoisse de donner telle conférence ou de soumettre tel papier à une revue très exigeante, l'attente des évaluations par les pairs. Ça ne s'arrête jamais en fait.

Votre métier est-il compris et reconnu dans votre milieu familial ?

C'est un peu plus compliqué qu'avec mes pairs. Mes parents, qui étaient de profession libérale, ont une petite aversion pour les fonctionnaires. Il a donc parfois été délicat de les convaincre de l'utilité de mon métier, contrairement à ma sœur par exemple, qui est aujourd'hui chef d'entreprise. J'ai l'impression que mes parents n'ont pris conscience qu'assez récemment que, malgré un parcours différent de celui de ma sœur, je m'étais lancé des défis, que j'avais relevés et que j'avais réalisé des choses. Notamment en 2017 lorsqu'ils ont assisté à la cérémonie de remise de ma Légion d'honneur, je crois qu'ils étaient fiers et très impressionnés. Je crois qu'ils n'avaient pas réalisé l'ampleur du travail accompli et le degré d'implication dans la construction de mon équipe, rendue visible à cette occasion par les témoignages d'affection de mes collègues.

Mes parents, comme toutes les personnes en dehors du milieu de la recherche, ne comprennent pas concrètement ce que je fais au quotidien, mon travail de chercheuse leur semble très abstrait. Dans les premiers temps, je leur offrais un exemplaire de tous mes livres, mais j'ai cessé de le faire lorsque je les ai vus s'entasser sur une étagère. Ces ouvrages n'étaient pas importants pour eux. En revanche, je leur transmets les entretiens que je donne dans la presse, ils sont heureux de les lire. Ils les aident à réaliser que je suis identifiée comme un expert et que mon travail peut être utile.

Quant à mes enfants, ils me disent souvent qu'ils sont fiers de moi. Lors de la cérémonie de la Légion d'honneur, ils étaient aussi présents et ils ont réalisé un certain nombre de choses. Le discours retraçant ma carrière leur a fait prendre conscience de l'importance de mes recherches. Sachant combien c'était important pour moi, ils ont accepté avec beaucoup

de gentillesse que j'y consacre du temps, beaucoup de temps... Ils ne m'en font pas le reproche, au contraire, et c'est très important pour moi.

Quelle place occupent les échanges avec les médias sur le plan de la reconnaissance ?

Mes liens avec les médias sont allés croissants au fur et à mesure de l'avancement de ma carrière. Au moment de la COP 21, la conférence internationale sur le climat à Paris en décembre 2015, le CNRS a diffusé à l'intention des journalistes une liste d'experts dont je faisais partie. Depuis, à chaque conférence sur le climat ou à chaque événement politique dans ce domaine, je reçois de nombreuses sollicitations des médias. J'apprécie beaucoup cette relation avec les médias. Je la vois comme un signe de reconnaissance, car je me sens utile de pouvoir expliquer ce qu'il se passe dans une COP, en expliquant à des journalistes – qui vont ensuite le transmettre à leurs lecteurs de manière plus claire et plus pédagogique – le déroulement et les enjeux d'une conférence internationale sur le climat. C'est très valorisant.

L'expertise est-elle une continuité naturelle du métier de chercheur ? Dans quelle mesure a-t-elle alimenté votre travail de chercheuse ? Quels sont les effets sur le sentiment de légitimité et de reconnaissance ?

Pour l'expertise, il s'agit d'une reconnaissance en tant que chercheuse. On est d'abord sollicité à ce titre. En revanche, après avoir accepté, on change de casquette, on devient expert. L'an dernier, par exemple, j'ai travaillé en tant qu'experte lors des négociations de la « Déclaration des principes éthiques en rapport avec les changements climatiques » de l'UNESCO. Durant la phase de travaux entre experts, je me sentais assez en cohérence entre mon rôle d'experte et celui de chercheuse. Quand j'ai négocié ensuite au nom de la France à l'UNESCO, je me suis sentie seule, même si le Ministère des Affaires étrangères m'avait donné des directives sur la position à adopter, en particulier sur ce que je ne devais pas accepter dans la négociation. Dans ces directives, certains points n'étaient pas en adéquation avec ma position en tant que chercheuse et j'aurais pu et voulu défendre l'inverse. Mais je représentais la France, je n'étais plus Sandrine Maljean-Dubois. Il a donc fallu occulter quelque peu mes convictions personnelles, ce qui n'a pas été facile.

Être sollicitée au titre d'experte témoigne du fait que les travaux que l'on mène sont utiles ou vus comme utiles. Si on me proposait une nouvelle expérience de ce type, je l'accepterais à nouveau, car c'est passionnant et enrichissant. J'ai beaucoup appris. Une fois

l'expertise terminée, la phase d'analyse, de recul, est très intéressante elle aussi. Ce type d'expérience peut être restituée devant des étudiants et permet d'alimenter les recherches. L'avoir vécu de l'intérieur est très précieux de ce point de vue. Mais je préfère encore et toujours mon métier de chercheur !

Quel rapport les chercheurs entretiennent-ils avec la reconnaissance ?

Les chercheurs sont avides de reconnaissance à tout moment. Ils sont plutôt des êtres inquiets qui cherchent une approbation de l'intérêt, de l'utilité de leur métier qui est immatériel. Un chef d'entreprise peut évaluer la qualité de son travail avec des indicateurs sur la production, la demande, les bénéfices. Pour un chercheur, c'est plus difficile, même s'il peut finalement mesurer cette reconnaissance financièrement et en termes de promotion de carrière. Les évaluations du chercheur sont également un élément de reconnaissance. Mais celles-ci sont peu fréquentes et pas toujours pertinentes : les évaluateurs ont beaucoup à faire, souvent ils ne lisent pas tous les articles du chercheur, ils n'appartiennent pas toujours à sa discipline. Les évaluations sont pour ces raisons plutôt quantitatives (recensement des activités, nombre de publications, type de revues) et trop peu qualitatives. Alors qu'un chercheur souhaiterait un avis sur le fond de ses recherches, ce qu'il obtient très rarement. C'est pourquoi, rédiger un article ou un ouvrage avec des collègues est très agréable, car dans ces moments, l'on a vraiment des retours précis sur ce qu'on a écrit et des échanges approfondis. Ces travaux en commun poussent à évoluer, ce qui est plus difficile quand on est seul face à ses recherches. C'est aussi pour cette raison qu'enseigner est très utile, grâce aux critiques que les étudiants ne manquent pas d'émettre et à toutes leurs questions et observations. Tous ces retours sont vraiment précieux.